

# Conseil en phytothérapie et gemmothérapie à l'officine

SE FORMER POUR PASSER A L'ACTION



## ANIMÉE PAR Mme Fabienne MILLET

Experte diplômée en phyto-aromathérapie et en gemmothérapie, Mme Millet enseigne ces matières dans différentes universités en France.

Consultante, elle forme les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmières, ...) à l'utilisation thérapeutique des plantes.

Elle est l'auteur de différents ouvrages dont « Le grand guide des huiles essentielles ».

**3 Journées pour  
vous former  
A BESANCON**

## OBJECTIFS

Définir les principales plantes médicinales ou macérats glycinés pour gérer différents troubles

Proposer une posologie sécuritaire et adaptée aux diverses situations (action symptomatique, traitement de fond)

## Public

Pharmaciens et Préparateurs,  
Infirmiers, Diététiciens-  
nutritionnistes,

## Dates

**Les mercredis**

**9 juin**

**29 septembre 2021**

**+ Attente 1 date en  
octobre 2021**

## CONTENUS DES JOURNEES

Phytothérapie et gemmothérapie, leurs spécificités, les formes galéniques et leurs dosages. Plantes et macérats glycéринés adaptogènes

Elaboration de fiches conseil par catégorie de troubles ou d'objectifs :

Drainage hépatique et rénal

Troubles du système nerveux central (stress et ses manifestations, dépression...)

Troubles circulatoires

Troubles féminins (ménopause/bouffées de chaleur, syndrome prémenstruel, minceur, cellulite...)

Troubles ostéoarticulaires (rhumatismes, arthrose)

Troubles infectieux divers (infections respiratoires, infection urinaire...)

Troubles dermatologiques (acné, eczéma, psoriasis, crevasses...)

Prise en charge **des bébés et des enfants de moins de sept ans**

A partir de cas de comptoir et situations réelles pour une appropriation aisée des connaissances.

## ORGANISATION

- Questionnaire avant inscription pour cibler vos besoins et attentes
- En groupe de 8-10 personnes
- Livret de formation à annoter
- Questionnaire de satisfaction

## LES PLUS

- Adapté en fonction de vos besoins (questionnaire avant inscription)
- A partir de cas de comptoir
- Débriefing après plusieurs mois de mise en pratique

## PRISE EN CHARGE

Les frais de formation peuvent être pris en charge par votre OPCO pour les salariés. Et pour les titulaires.

Après inscription, une convention vous sera envoyée vous permettant de faire votre demande de prise en charge.

## INSCRIPTIONS & TARIF

Retrouvez le bulletin d'inscription et le programme détaillé sur le site : <http://www.cfapharma-besancon.com/nos-formations/formations-en-journee.html>

Ou les demander par mail à [secretariat.cfapharma@gmail.com](mailto:secretariat.cfapharma@gmail.com) – les inscriptions peuvent se faire jusqu'à la veille du premier jour de formation.

Tarif par journée 315€

Formation non certifiante

